

**Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne**

Conseillers en exercice :
58
Conseillers présents :
48
Suppléants ayant voix
délibérantes :
0
Conseillers représentés :
8
Total votants :
56

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 AVRIL 2017 A 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, président. Date de la convocation : 20 avril 2017

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 27 avril 2017 à 18H30, Avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean Louis GADOUX, Ghislaine DUBIEN, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Claude GOUILLON-CHENOT, Françoise CHASSANGRE, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Aline LEBREF à Jean-Louis GADOUX
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH
Hélène BOUDON à Claude GOUILLON-CHENOT
Patrick SAUZEDDE à Jacques COUDOUR
Catherine MAZELLIER à Jeannine SUAREZ
Patrick SOLEILLANT à Bernard VIGNAUD
Gérard BAUREZ à Martine MUNOZ
Thierry DEGLON à Jacqueline MALOCHET

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Carine BRODIN, André IMBERDIS

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

**Cession des actions détenues par les actionnaires publics dans le capital
de la SAEML Eole-lien du Livradois-Forez à l'actionnaire privé de la société
DELIBERATION N°20170427-81**

Rapporteur : Serge PERCHE, Vice-Président

Le rapporteur rappelle que la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne détient 10,17 % du capital de la SAEML EOLE-LIEN DU LIVRADOIS-FOREZ.

Le rapporteur expose que la société ABO Wind, seul actionnaire privé de la SAEML EOLE-LIEN DU LIVRADOIS-FOREZ, a proposé la somme globale de 560.000 euros pour le rachat de la totalité des titres détenus par les actionnaires publics dans le capital de la SAEML EOLE LIEN DU LIVRADOIS-FOREZ.

Sous réserve de la réalisation de la cession de la totalité des actions détenues par les actionnaires publics, la société ABO WIND deviendra associée unique de la SAEML EOLE LIEN DU LIVRADOIS-FOREZ

qui sera, de ce fait, transformée en la forme juridique de son choix afin de répondre aux exigences légales de composition du capital.

Le rapporteur propose que la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne cède les 344 336 actions qu'elle détient dans la SAEML EOLE-LIEN DU LIVRADOIS-FOREZ à la société ABO WIND, moyennant la somme totale de 113 992,79 Euros.

Ayant entendu l'exposé qui précède,
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Décide la cession des 344 336 actions, que la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne détient dans la SAEML EOLE-LIEN DU LIVRADOIS-FOREZ au profit de la société ABO WIND moyennant la somme totale de 113 992,79 Euros.

Désigne M. Serge PERCHE pour représenter la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne à l'Assemblée Générale Mixte de la SAEML EOLE LIEN DU LIVRADOIS-FOREZ

Autorise le Président, ou son représentant, à signer l'acte de cession, ainsi que les actes à intervenir pour mener à bien cette opération.

TOTAL VOTANTS :	56 =	Conseillers Présents	51 +	Représentés	5 -	0 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMEES :	56 =	Pour : 56		Contre : 0		
Abstention :	0					



Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président,

Tony BERNARD